



# MAIRIE DE ROUSSILLON

84 220

Téléphone : 04 90 05 60 16  
Télécopie : 04 90 05 56 43  
mairie-de-roussillon-vacluse@wanadoo.fr  
<http://www.roussillon-en-provence.fr>

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 24 FEVRIER 2021 A 18H 30 à la SALLE DES FETES

**Présents** : Mme BONNELLY, M. DEBROAS, Mme BRAZARD, Mme MALIVEL, Mme. BERNARD, M. JEAN, M. TRIBOLLET, M. BERGERON. M. CHOMETTE, M. CHEMIN, Mme THIERRY, M. DEVAUX,

Absents excusés : Mme Bellande pouvoir à Mme Bonnelly, M. Borde pouvoir à M. Debroas et Mme Gras

Mme le Maire remercie les conseillers ainsi que l'assistance.  
Le compte-rendu du 15 décembre 2020 est approuvé.

### DECISIONS

Mme le Maire informe les conseillers des 2 décisions:

#### ► Choix de l'entreprise

Pour la réfection de l'escalier dans le sentier des ocres, 3 entreprises ont répondu à la consultation, c'est la société ADMEX BOIS d'Oraison 04700 pour 47 420.00€HT qui a été retenue.

#### ► Modification n° 1 du PLU

Acceptation de la mission avec le bureau d'Etude SOLIHA84 pour 3700,00 €HT.

Afin de mener à bien la procédure de modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme, la commune de Roussillon a confié à SOLIHA 84, la mission d'assistance concernant les aspects techniques de mise en forme du dossier qui consiste à :

■ Procéder aux adaptations législatives issues de l'article 41 loi N° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi ELAN), en autorisant (sous condition) les constructions et installations nécessaires à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles en zone agricole et naturelle.

■ Préciser que pour les annexes des habitations autorisées en zone agricole et naturelle, la superficie maximale indiquée à l'article 2 correspond à de la superficie de plancher.

SOLIHA 84 fournira tous les documents en sa possession qui seront utiles à la bonne réalisation de l'étude. Sa mission conduira à la mise à l'enquête publique du projet de modification du PLU après sa transmission aux Personnes Publiques Associées ainsi que la réception de leur avis, et se terminera par l'approbation par le conseil municipal de la modification N° 1 du PLU.

●Présentation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2020.  
Gérard DEBROAS présente les documents.

## 1/COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020-MAIRIE

Globalement la covid a affecté les comptes des différents budgets. M. Debroas présente les comptes, la situation demeure correcte. Le taux d'épargne demeure satisfaisant.

Mr Debroas présente les sections :

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	1 838 704.90 €	996 426.42 €	
Recettes	2 196 889.83 €	721 750.24 €	
Résultat exercice 2020	358 184.93 €	-274 676.18 €	83 508.75 €
Report 2019	335 000.00 €	271 047.41 €	606 047.41 €
Total cumulé	693 184.93 €	-3 628.77 €	689 556.16 €
Reste à réaliser dépenses		-353 520.59 €	-353 520.59 €
Solde 2020	693 184.93 €	-357 149.36 €	<b>336 035.57 €</b>

La section de fonctionnement permet de dégager un excédent de 693 184.93 €. Il faut relativiser le chiffre, car cette année nous avons laissé 335 000 € sur les 460 787.25 € d'excédent de 2019 dans la section de fonctionnement. Le résultat serait de 358 184.93 € si nous avons affecté l'intégralité de l'excédent de 2019 en section d'investissement dans le budget primitif 2020. Le budget primitif 2020 était un budget prudent.

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat Exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Fonctionnement	460 787.25 €	125 787.25 €	358 184.93 €	693 184.93 €
Investissement	271 047.41 €	0	-274 676.18 €	-3 628.77 €
Résultat cumulé	731 834.66 €	125 787.25 €	83 508.75 €	689 556.16 €

Résultat 2020           689 556.16 €  
Reste à réaliser   – 353 520.59 €  
**336 035.57 €**

La situation financière du budget mairie est stable nous avons été très prudents en n'affectant pas la totalité de l'excédent de 2019. La commission des finances décidera pour l'affectation de l'excédent de 2020. Pour l'investissement un plan d'investissement sur 5 ans pourrait être élaboré.

## **2/ COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020 – PARKINGS**

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	166 391.69 €	44 526.42 €	
Recettes	183 700.82 €	68 688.59 €	
Résultat exercice 2020	17 309.13 €	24 162.17 €	41 471.30 €
Report 2019	96 913.34 €	233 057.00 €	329 971.34 €
Solde exercice 2019	114 222.47 €	257 219.17 €	371 441.64 €
Reste à réaliser dépenses	0	-257 219.17 €	-257 219.17 €
Total cumulé	114 222.47 €	-0 €	114 222.47 €

Ce budget connaît une baisse de 20%. Cette année l'excédent de fonctionnement est de 17 309.13 €. On avait laissé l'excédent de 2019 en fonctionnement de 96 913.24€, ceci nous permet un excédent de 2020 de 114 222.47€.

L'excédent de la section d'investissement de 2020 est de 237.219.17 €. L'excédent global 2020 est de 371 441.64 € moins les restes à réaliser 257 219.17 €, il reste 144 222.47 €.

## **3/COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020 CONSERVATOIRE DES OCRES**

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	19 638.96 €	116 260.08 €	
Recettes	29 134.97 €	113 309.36 €	
Résultat exercice 2020	9 496.01 €	-2 950.72 €	6 545.29 €
Report 2019	7 597.32 €	-8 390.12 €	-792.80 €
Solde exercice 2020	17 093.33 €	-11 340.84 €	5 752.49 €
Reste à réaliser Dép	0 €	-102 610.30 €	-102 610.30 €
Reste à réaliser Rect		99 831.27 €	99 831.27 €
Total cumulé	17 093.33€	-14 119.87 €	2 973.46 €

Pour 2020, l'excédent de fonctionnement est de 17 093.33 €. Le déficit de l'investissement est de -14 119.87. L'excédent global 2020 est de 2 973.46 €.

Il était de:    En 2013 de 46 374.13 €  
                  En 2014 de 35 403.60 €  
                  En 2015 de 21 682.00 €  
                  En 2016 de 7 319.90 €  
                  En 2017 de -7 922.71 €  
                  En 2018 de 3 987.12 €  
                  En 2019 de - 792.80 €

**4/COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020–  
REGIE TRANSPORT SCOLAIRE**

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	10 844.25 €	0€	
Recettes	22 722.18 €	0€	
Résultat exercice	11 877.93 €	0€	11 877.93 €
Report 2019	2 122.73 €	57 862.38 €	59 985.11 €
Solde exercice 2020	14 000.66 €	57 862.38 €	71 863.04 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Total cumulé	14 000.66 €	57 862.38 €	71 863.04 €

L'excédent de fonctionnement est de 14 000.663 € en ajoutant l'excédent de la section d'investissement de 57 862.38 €, l'excédent global 2020 est de 71 863.04 €

Le 2ème circuit est financé totalement par le budget mairie.

**5/COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020 –  
COMMERCE FICHOU**

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	4 954.84 €	3 089.28 €	
Recettes	7 459.28 €	4 454.84 €	
Résultat exercice	2 504.44 €	1 365.56 €	3 870.00 €
Report 2019	16 105.97 €	9 710.65 €	25 816.62 €
Solde exercice 2020	18 610.41 €	11 076.21 €	29 686.62 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Total cumulé	18 610.41 €	11 076.21 €	29 686.62 €

L'excédent de fonctionnement est de 18 610.41 € en ajoutant celui de la section d'investissement de 11 076.21 €, l'excédent global 2020 est de 29 686.62 €. Cet excédent permettra des petits travaux d'entretien et l'installation de la climatisation.

Les présentations des comptes sont terminées. Mme le Maire sort de la salle. Gérard Debroas prend la présidence de la réunion. Les conseillers municipaux votent à l'unanimité les comptes administratifs et comptes de gestion 2020. Mme le Maire revient et remercie Gérard Debroas et Eliane Ponsat pour tous les tableaux et toutes les explications.

Mme le Maire revient et reprend l'ordre du jour

## **6/RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION SEDEL ENERGIE**

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité l'avenant N° 3 à compter du 01 mai 2021 au 30 avril 2024, pour 2.1 € par habitant et par an, de la convention SEDEL ENERGIE présentée par le responsable du pôle transition énergétique, écologie urbaine, du Parc Natural Région du Luberon.

## **7/APPROBATION AVENANT N° 1 LOT ELECTRICITE LOGEMENT ANCIENNE POSTE**

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité l'avenant N° 1 pour le lot électricité. Il permettra l'installation du compteur électrique avec les autres compteurs, dans le couloir derrière la porte d'entrée de l'immeuble. Le montant des travaux s'élève à 1995.92 € HT.

## **8/APPROBATION DU CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE 2020-2022**

Le département de Vaucluse apporte une aide financière aux collectivités locales à travers un Contrat Département de Solidarité Territoriale. Il s'attache à poursuivre et à renforcer une politique de soutien à l'investissement local des communes dans leurs mission d'aménagement du territoire et de développement des services, au plus proche des attentes de ses habitants. Ce contrat est conclu pour une période de 3 ans 2020-2022. Le pourcentage du montant hors taxe pour notre strate de population est de 70%. L'état de notre voirie nécessite des travaux. Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité de mettre le contrat sur les travaux voirie campagne, notamment la route de St Michel et les chemins communaux côté Nord.

## **9/ACCORD DE PRINCIPE POUR ECHANGE TERRAINS AU HAMEAU DES BARBIERS – M. Mme TESTANIERE /COMMUNE DE ROUSSILON**

Lors de travaux par la commune au hameau des Barbiers pour drainer les eaux pluviales, M. et Mme Testanière René ont accepté de laisser passer la canalisation sur les parcelles AC 462, AC181 en échange d'une petite partie de terrain communal derrière la parcelle AC 158. Les conseillers municipaux donnent à l'unanimité un accord de principe pour finaliser cet échange de terrains.

Mme le Maire informe les conseillers :

- du recrutement d'un agent technique pour remplacer les absences maladies
- de la location de l'appartement N° 44 place de la Poste Immeuble Fichou à Mme Myriam Fournier

La séance est levée à 20h.